SPÉCIFICATION TECHNIQUE

INSECTICIDE POUR AÉRONEFS ASD&P

Insecticide pour Aéronefs ASD&P est un insecticide pour aéronefs ininflammable dont la formulation est basée sur les substances actives 1R-trans phénothrine et perméthrine recommandées par l'OMS ; il est conçu pour la désinsectisation des soutes. L'impact environnemental des insecticides pour aéronefs d'Aero-Sense est 1 000 fois inférieur à celui des produits de la concurrence, et nos produits sont les seuls à répondre pleinement à la réglementation européenne sur les gaz fluorés à effet de serre.

CERTIFICATION

Substance active: 1R-trans phénothrine (2% m/m) (« d-phénothrin »)
- Numéro CAS: 26046-85-5
- Autorisation de l'Union européenne en vertu du règlement BPR (528/2012/EC)
- Fournisseur de substances active autorisé (Art. 95 List)

Substance active: perméthrine (2% m/m)
- Numéro CAS: 52645-53-1
- Autorisation de l'Union européenne en vertu du règlement BPR (528/2012/EC)
- Fournisseur de substances active autorisé (Art. 95 List)

Gaz propulseur: Solstice ® HFO-1234ze
- Conforme à la Règlement (UE) n ° 517/2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés (= " Règlementation F-gaz ") avec Potentiel de Réchauffement Planétaire < 1

Aero-Sense
- ISO 9001:2015
- NCAGE Code: B8132

PROPRIÉTÉS

Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
Inflammabilité	Ininflammable
Etat physique à 20°C	Liquide
Potentiel de Réchauffement Planétaire	< 1

DISPONBILE EN

- 150 g one-shot

Your reliable partner in aviation chemicals.

Aero-Sense NV
Schaapbruggestraat 50
8800 Roeselare - BELGIUM

Tel. +32 51 26 80 00
Fax. +32 51 46 79 23

info@aero-sense.com
www.aero-sense.com

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

SPÉCIFICATION TECHNIQUE

APPLICATION

Utilisation conforme :
- Aux procédures de désinsectisation spécifiées par l'OMS (« Pre-departure »)
- Au guide des meilleures pratiques de sécurité des opérations en cabine de l'OACI (Section 18.1)
- Au manuel médical de l'IATA - Annexe 9 de l'OACI

Débit nominal : 0,8 - 1,2 g/s

Ratio de pulvérisation : 35 g/100m^3:
o 150 g permettent de traiter 428 m^3 de volume d'air

- Pour de plus amples informations sur les quantités de bombes aérosol par modèle d'avion, n'hésitez pas à nous contacter.

SÉCURITÉ

- Consultez la fiche de données de sécurité avant l'utilisation
- Durée de conservation : 24 mois
- Réservé à un usage professionnel
- Éviter le rejet dans l'environnement
- Recueillir le produit répandu.

STORAGE

- A protéger contre les rayons solaires.
- Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
- Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation..
- Garder hors de la portée des enfants.

Your reliable partner in aviation chemicals.

Aero-Sense NV
Schaapbruggestraat 50
8800 Roeselare - BELGIUM
Tel. +32 51 26 80 00
Fax. +32 51 46 79 23
info@aero-sense.com
www.aero-sense.com

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification